

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

4.1.2 : RENFORCER ET VALORISER LE MAILLAGE BOCAGER		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	La préservation du bocage est un enjeu important de notre territoire qui subit pourtant une érosion de son linéaire de haies chaque année. L'objectif est de protéger la biodiversité et les nombreuses espèces qui lui sont inféodées, tout en valorisant ses fonctionnalités et son rôle bénéfique en agriculture.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et développer les paysages bocagers et la biodiversité qu'ils accueillent, en bonne santé Préserver les ressources en eau et les sols Améliorer la qualité des eaux 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Programme Breizh Bocage (pilote par les syndicats) Protection de 100% des haies dans le PLUi		
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ➤ ACTION RECURRENTE ➤ Sensibiliser les élus et les agriculteurs du territoire aux enjeux du bocage (planter, protéger, valoriser) ➤ Travailler sur les débouchés (utilisation/valorisation) du bois de bocage (chaufferie, paillage des espaces verts, etc.) à travers le développement d'une filière bois-énergie locale avec la SCIC Argoat Bois énergie - lien avec action 2.3.2 ➤ Introduire des mesures réglementaires (exemple : règlement avec compensation à 200%) ➤ Appuyer les stratégies bocagères élaborées par les structures opératrices (choix des essences (locales, adaptées au changement climatique et ne nécessitant pas ou peu d'arrosage, essences les moins allergisantes), et diversité) ➤ Faire la promotion du dispositif Breizh Bocage ou autre dispositif à venir ➤ Proposer aux habitants la plantation de haies au cours d'évènements sous forme d'ateliers participatifs sur le patrimoine public (lien avec action 4.2.3) 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, Plan Local d'Urbanisme intercommunal	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Actions de l'axe 4	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	<u>Pilote</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Supports</u> : <u>Associés/informés</u> : aménagement/mobilité et communes	Syndicats de Bassin Versant, CAB, GAB CRPF, Afac-Agroforesterie Bretagne (réseau en préfiguration), SCIC Argoat Bois-énergie, AILE, ADEME, CEREMA	agriculteurs, habitants
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	/		
Financement	Région, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Département, Europe		
Echéance calendrier	2025-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Mètres linéaires de haies plantées	Syndicats	5 km /an	
Nombre de mesures règlementaires mise en place	CMC	1	
Mise en place d'une filière bois-énergie locale	CMC	Réalisée	
Nombre d'actions de plantation de haies avec le public	CMC	6	
Incidences environnementales			
Incidences potentielles : + (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)			
Mesures ERC : /		Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	